



EL08

RECYCLAGE DES SAVOIRS ET DU SAVOIR-FAIRE
DU PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN POSSÉDANT
UNE HABILITATION ÉLECTRIQUE B0, H0, H0V
NORME NF C 18-510

PUBLIC VISÉ

Toute personne ayant déjà suivi une formation aux risques liés à l'électricité et en possession d'un titre d'habilitation du niveau visé par le recyclage

DURÉE

1 jour soit 7 heures dont une heure de pratique

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maximum

LIEU

Dans vos locaux ou dans nos centres de formation

ÉQUIPEMENT STAGIAIRES

Équipement de protection individuelle (gants isolants, écran facial, tapis isolant ou chaussures isolantes, vêtement manches longues et sans pièces métalliques...)

OBJECTIFS

- Maintenir et actualiser les connaissances du personnel autorisé à effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension.
- Analyser ses pratiques professionnelles par un retour d'expérience afin de définir les risques encourus dans son environnement de travail.
- Vérifier l'adéquation du titre d'habilitation avec les tâches réalisées.

Moyens pédagogiques

- Exposé et discussions étayés de diapositives et films
- Apprentissage et application sur installation
- Remise aux stagiaires de documents écrits

Moyens techniques

- Vidéoprojecteur
- Ordinateur
- Protection collective

Moyens d'encadrement

- Formateurs Vivalians

Contexte réglementaire

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
- Norme NF C 18-510

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement
- Contrôle de connaissances et des évaluations pratiques en fin de formation conformément à la norme NF C 18-510
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
- Le formateur adresse un avis, afin d'aider l'employeur à définir le contenu du titre d'habilitation
- L'entreprise est ensuite chargée de l'habilitation des salariés au niveau B0, H0, H0V

Informations complémentaires

Un recyclage est préconisé tous les trois ans



EL08

RECYCLAGE DES SAVOIRS ET DU SAVOIR-FAIRE
DU PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN POSSÉDANT
UNE HABILITATION ÉLECTRIQUE B0, H0, H0V

PROGRAMME

RETOUR D'EXPÉRIENCE

- Analyse des accidents et presque accidents
- Analyse des pratiques professionnelles
- Analyse des difficultés rencontrées lors de l'application des procédures

MISE À JOUR DES SAVOIRS ET DU SAVOIR FAIRE

- Mise à jour des savoirs et du savoir faire
- Les limites de l'habilitation (chiffre 0) (autorisation et interdictions, champ restrictifs de travail)
- La zone de travail
- Les instructions
- Les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.)

- La signalisation et les repérages associés
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
- Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique
- Les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DU SAVOIR FAIRE

- Évaluation théorique
- Évaluation pratique